

AVIS DE MARCHÉ

Services

Directive 2014/25/UE

Section I : Entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

S.I.C.T.O.M. de la région de Châteaudun, 29 rue Louis Appert, 28200 Châteaudun.

Téléphone : 02 37 45 61 55

Point de contact : Monsieur le Président.

Code NUTS : FRB02.

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

S.I.C.T.O.M. de la région de Châteaudun, 29 rue Louis Appert, 28200 Châteaudun.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : sictom.28200@orange.fr

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Déchets

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Marché de prestation de services pour la collecte des ordures ménagères et assimilés

II.1.2) Code CPV principal

90511200-4

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

La présente consultation a pour objet de confier un marché de prestation de services pour l'exploitation du service public de collecte des ordures ménagères et assimilés du S.I.C.T.O.M. de la région de Châteaudun, 29 rue Louis Appert, 28200 Châteaudun.

II.1.5) Valeur totale estimée : 7 800 000 € HT

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

90511200-4

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB02.

II.2.4) Description des prestations

Exploitation du service de collecte des déchets ménagers et assimilés ;

Données principales du service à titre d'information : 36 095 habitants au 1^{er} janvier 2020, à titre indicatif 11 150 tonnes collectées en 2020 (tous modes de collecte confondus)

II.2.5) Critères d'attribution (Accord pour publication : Oui)

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Le marché est estimé à 7 800 000 € HT sur la durée totale du contrat.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 juillet 2021. Jusqu'au : 31 décembre 2026, soit 66 mois.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre minimal d'opérateurs envisagé : 3

Nombre maximal : 5

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

La durée du marché est de 66 mois, soit 5 ans et 6 mois à compter du 01/01/2021. Les exigences minimales relatives aux variantes seront définies dans le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) qui sera fourni ultérieurement aux candidats.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Formulaire DC1 (lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses co-traitants ;
- Formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement);
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la Commande Publique.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;
- Formulaire DC4 (déclaration de sous-traitance) le cas échéant.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.1.6) Cautionnement et garanties exigés

III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Financement par la Taxe d'Enlèvement du S.I.C.T.O.M. de la région de Châteaudun, 29 rue Louis Appert, 28200 Châteaudun.

Paiement sous 30 jours.

III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Les candidats pourront se présenter seul ou en groupement (conjoint ou solidaire). Cependant, si l'attributaire du marché est un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera obligatoirement solidaire vis-à-vis des autres membres du groupement, pour l'exécution de leurs prestations. Dans l'hypothèse où les candidats se fondent sur les capacités d'autres opérateurs économiques (quelles que soient la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et les candidats), ces derniers devront produire les mêmes documents et demandés aux candidats (ou groupement de candidats) tels que ces derniers sont visés dans les différentes rubriques de la section III.1 ci-dessus. Ils devront en outre apporter la preuve qu'ils disposeront des capacités de ces opérateurs économiques pour l'exécution des prestations objet du marché.

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure négociée avec appel à la concurrence préalable

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation :

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La procédure mise en œuvre par le S.I.C.T.O.M. de la région de Châteaudun est une procédure formalisée régie par les articles L.2124-3 et R.2124-4 du Code de la Commande Publique. La consultation se déroulera en deux phases : une première phase candidature avec remise d'un dossier de candidature (les éléments à remettre au titre de la candidature sont détaillés dans le présent avis), et une phase offre (cette phase offre sera lancée à l'issue de la phase de candidature). Le S.I.C.T.O.M. de la région de Châteaudun a fait le choix de ne pas limiter le nombre de candidat admis à déposer une offre.

La date limite de réception des demandes de participation fixée au point IV.2.2 du présent avis correspond à la date limite de remise des dossiers de candidatures.

Durant la phase offre, des négociations seront engagées librement par l'entité adjudicatrice avec un ou plusieurs candidats selon les modalités qui seront définies dans le règlement de consultation.

Les négociations pourront porter sur tous les aspects notamment techniques et financiers. Les négociations sont librement organisées par le S.I.C.T.O.M. de la région de Châteaudun. L'entité adjudicatrice se réserve le droit de négocier avec les trois candidats dont les offres auront obtenu les trois meilleures notes. Elles se feront sous la forme d'auditions ou écrite. Les modalités de négociation seront arrêtées par le S.I.C.T.O.M. de la région de Châteaudun.

Nul opérateur ne peut participer à plusieurs candidatures et ce qu'elle que soit sa qualité (candidat unique, membre d'un ou de plusieurs groupement). La ou les candidature(s) qui contreviendraient à cette règle, qu'elle émane d'un candidat individuel ou d'un groupement ne pourra pas être prise en compte et ne pourra en aucun cas être admise à déposer une offre. Les candidats doivent donc s'assurer de l'exclusivité des membres de leur groupement ou des opérateurs sur lesquels ils s'appuient. Les fusions totales ou partielles des candidats admis à déposer une offre ne sont pas autorisées.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans France. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans France. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS